

La lettre mensuelle du Cdg68 : des informations qui circulent et qui s'affichent !

Horaires d'ouverture au public du Centre de Gestion du Haut-Rhin

Lundi au jeudi : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Vendredi : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

**Accueil téléphonique pour les services "Gestion des carrières" + "Pensions"
et à compter du 1^{er} mars 2021, pour le service "Juridique"**

L'accueil téléphonique des services "Gestion des carrières", "Pensions" ainsi que "Juridique" s'effectue selon les modalités suivantes :

Lundi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 30
Mardi	08 h 30 à 12 h 00	GESTION DES CARRIÈRES + PENSIONS + JURIDIQUE : PAS D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Mercredi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 30
Jeudi	08 h 30 à 12 h 00	GESTION DES CARRIÈRES + PENSIONS + JURIDIQUE : PAS D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Vendredi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00

Accueil téléphonique pour les services "Comité médical départemental" et "Commission départementale de réforme"

 **Le mardi matin et le jeudi matin**
De 08h30 à 12h00

Accueil physique pour la consultation des dossiers : **sur rendez-vous auprès du service concerné**

 **Accueil téléphonique pour le service "Missions temporaires" : changement**

Dorénavant, le service "Missions temporaires" sera **fermé le jeudi après-midi**.

Merci de votre compréhension.

Sommaire de ce mois

- L'actualité
- À noter au Journal Officiel
- Calendrier
- Concours / Examens
- Archivistes itinérantes
- Prévention des risques professionnels

L'actualité

Circulaires publiées par le CDG 68			
N°	Date	Classement	Intitulé
03/2021	22/04/2021	C 4311	Grilles indiciaires applicables à la FPT au 1 ^{er} avril 2021
04/2021	28/04/2021	C 414	Recensement des postes à pourvoir par voie de concours et examens professionnels – Session 2022 (uniquement la 1 ^{ère} page) - Formulaire des opérations - Conditions d'accès aux concours - Conditions d'accès aux examens professionnels
14/2011	19/04/2011	C 44	Aménagement des locaux sanitaires et sociaux – mise à jour MARS 2021

Document(s) consultable(s) et téléchargeable(s) sur notre site www.cdg68.fr

Fiches d'informations publiées par le CDG 68		
Fiche	Date	Intitulé
Fiche pratique	/	Employeurs territoriaux, développer la performance de vos organisations grâce à la santé au travail
Fiche Prév'ressources	Avril	Causerie sécurité – Parlons prévention

Fiche(s) consultable(s) et téléchargeable(s) sur notre site www.cdg68.fr

Fermeture exceptionnelle du Centre de Gestion

Pour information, le Centre de Gestion vous communique la date de sa prochaine fermeture exceptionnelle, à savoir :

Date de fermeture du Centre de Gestion
14/05/2021

Revalorisation de certains indices majorés

Le décret n° 2021-406 du 8 avril 2021 portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'État, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics de santé est paru au Journal Officiel du 9 avril 2021.

Sont concernés :

- Les 5 premiers échelons de l'échelle C1
- Les 2 premiers échelons de l'échelle C2
- Le premier échelon du grade d'agent de maîtrise

La circulaire « grilles indiciaires » a été mise à jour et publiée sur notre site.

Il n'est pas nécessaire de prendre un arrêté individuel.

Brèves

- Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a tenu sa séance plénière le 17 mars 2021, sous la présidence de Philippe LAURENT, maire de Sceaux : [lire le communiqué](#).
- La DGAFP publie un [guide relatif à la gestion et à l'indemnisation du chômage dans la fonction publique civile](#). Ce guide a été rédigé en collaboration avec la direction générale des collectivités locales, la direction générale de l'offre de soins, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle et Pôle emploi afin d'accompagner les employeurs dans une meilleure appréhension de ce droit, dont l'architecture a été modifiée lors de la loi de transformation de la fonction publique.
- Étude et statistiques. INSEE : [en 2019, l'emploi augmente dans les trois versants de la fonction publique - Insee Première - 1842](#)
- L'AMF, le CNFPT, la FNCDG, l'ADF et Régions de France publient leur sixième étude sur les grandes tendances de l'emploi territorial et politiques RH des collectivités et intercommunalités. [Baromètre HoRHizons 2020. CNFPT - Grand Est](#)
- Le CNFPT publie une étude comparative permettant d'apprécier l'évolution de l'apprentissage dans les collectivités territoriales et établissements territoriaux entre 2015 et 2018 : [accéder à l'étude : Evolution de l'apprentissage. CNFPT - Grand Est](#)
- **Le 8 mars 2021, journée internationale pour les droits des femmes.** L'égalité entre les femmes et les hommes, consacrée « grande cause nationale » par le Président de la République, le 25 novembre 2017, est une priorité pour la fonction publique, qui représente 20 % de l'emploi public, et compte 62 % de femmes : [la Fonction publique s'engage](#).
- **Plateforme de mise à disposition temporaire d'agents publics volontaires pendant la crise.** À l'initiative du ministère de la transformation et de la fonction publique, la plateforme [volontaires.fonction-publique.gouv.fr](#) met en relation des administrations et des agents publics qui veulent s'engager pour prêter main forte et renforcer les équipes pendant la crise sanitaire. Depuis janvier, des missions sont proposées sur l'ensemble du territoire, à distance ou en présentiel, selon les nécessités. Parmi ces missions, un dispositif d'appels téléphoniques auprès de personnes âgées, leur permettant de rompre un peu leur solitude.
- « Bon anniversaire à la com de crise ! » [La lettre Cap'Com n° 534. Mars 2021](#)
- La direction interministérielle de la transformation publique vient de publier un nouveau guide : [De nouvelles pratiques pour adapter vos façons de travailler - recueil d'initiatives testées et recommandations pour passer à l'action](#). Ce recueil est organisé en 8 fiches-outils autour de 3 thématiques :
 - ❖ fluidifier l'animation du collectif ;
 - ❖ accroître la transversalité ;
 - ❖ renforcer l'efficacité.

À noter au Journal Officiel

Fonction publique - statut

[Ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021](#) favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public, J.O. du 04/03/2021.

[Rapport au Président de la République](#) relatif à l'ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public, J.O. du 04/03/2021.

[Décret n° 2021-239 du 3 mars 2021](#) instituant des modalités d'accès à certaines écoles de service public et relatif aux cycles de formation y préparant, J.O. du 04/03/2021.

[Décret n° 2021-259 du 9 mars 2021](#) élargissant au bénéfice des parents d'enfants décédés le dispositif de don de jours de repos non pris, J.O. du 10/03/2021.

[Décret n° 2021-314 du 23 mars 2021](#) modifiant le décret n° 92-892 du 2 septembre 1992 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique, J.O. du 25/03/2021.

[Arrêté du 23 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 2 septembre 1992 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique, J.O. du 25/03/2021.

[Décret n° 2021-306 du 23 mars 2021](#) relatif, d'une part, à la mise en œuvre de l'ordonnance n° 2019-765 du 24 juillet 2019 relative au droit de rectification des informations concernant les bénéficiaires des prestations sociales et des minima sociaux en cas de notification d'indus et, d'autre part, aux modalités de prise en compte de l'allocation versée en cas de décès d'un enfant pour l'appréciation du droit au revenu de solidarité active, à la prime d'activité et à la protection complémentaire en matière de santé, J.O. du 24/03/2021.

[Décret n° 2021-334 du 26 mars 2021](#) portant suppression des limites au nombre de présentations aux concours et examens de la fonction publique civile et de la magistrature, J.O. du 28/03/2021.

Chômage

[Décret n° 2021-346 du 30 mars 2021](#) portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage, J.O. du 31/03/2021.

Égalité professionnelle femmes-hommes

[Décret n° 2021-265 du 10 mars 2021](#) relatif aux mesures visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et portant application de l'article 244 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021, J.O. du 11/03/2021.

Sapeurs-pompiers professionnels

[Décret n° 2021-280 du 12 mars 2021](#) relatif aux ressources de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, J.O. du 14/03/2021.

[Décret n° 2021-281 du 12 mars 2021](#) relatif aux taux des cotisations dues à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, J.O. du 14/03/2021.

Apprenti

[Décret n° 2021-340 du 29 mars 2021](#) modifiant le décret n° 2020-1622 du 18 décembre 2020 relatif aux modalités de versement de l'aide financière exceptionnelle pour le recrutement d'apprentis par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant, J.O. du 30/03/2021.

Élections

[Décret n° 2021-251 du 5 mars 2021](#) portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique, J.O. du 07/03/2021.

[Décret n° 2021-270 du 11 mars 2021](#) modifiant les dispositions du Code électoral relatives au vote par procuration et instituant une télé-procédure, J.O. du 12/03/2021.

[Loi organique n° 2021-335 du 29 mars 2021](#) portant diverses mesures relatives à l'élection du Président de la République, J.O. du 30/03/2021.

Collectivité européenne d'Alsace

[Décret n° 2021-305 du 23 mars 2021](#) relatif à la convention type de mise à disposition de services et parties de service de la direction interdépartementale des routes Est et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est chargés d'exercer les compétences transférées à la Collectivité européenne d'Alsace et à l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre de la loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, J.O. du 24/03/2021.

Élus locaux

[Décret n° 2021-258 du 9 mars 2021](#) relatif au remboursement des frais spécifiques de déplacement, d'accompagnement et d'aide technique engagés par les élus locaux en situation de handicap, J.O. du 10/03/2021.

Finances

[Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021](#) relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, J.O. du 10/03/2021.

Covid-19

[Arrêté du 1^{er} mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 02/03/2021.

[Décret n° 2021-248 du 4 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 05/03/2021.

[Décret n° 2021-253 du 8 mars 2021](#) modifiant le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 09/03/2021.

[Décret n° 2021-269 du 10 mars 2021](#) relatif au recours à la vidéo intelligente pour mesurer le taux de port de masque dans les transports, J.O. du 11/03/2021.

[Décret n° 2021-272 du 11 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 12/03/2021.

[Arrêté du 12 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 13 mars 2021.

[Décret n° 2021-296 du 19 mars 2021](#) modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 20/03/2021.

[Arrêté du 16 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, J.O. du 20/03/2021.

[Décret n° 2021-308 du 23 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 24/03/2021.

[Arrêté du 23 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 24/03/2021.

[Arrêté du 24 mars 2021](#) abrogeant l'arrêté du 10 février 2021 relatif à l'application du dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable, J.O. du 27/03/2021.

[Décret n° 2021-325 du 26 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 27/03/2021.

[Arrêté du 26 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, J.O. du 27/03/2021.

Calendrier

Commission Administrative Paritaire

CAP	Objet	Cat.	Dates et heures des réunions	Date limite de réception des dossiers
	Divers	A	Réunion selon saisines	/
	Divers	B	Réunion selon saisines	/
	Divers	C	23/04/2021 à 09h00 date annulée	/
	Divers	C	25/06/2021 à 09h00	28/05/2021
	Divers	C	27/08/2021 à 09h00	30/07/2021
	Divers	C	15/10/2021 à 09h00	20/09/2021
	Divers	C	10/12/2021 à 09h00	15/11/2021

Commission Consultative Paritaire

CCP	Objet	Cat.	Dates et heures des réunions	Date limite de réception des dossiers
	Divers	A	Réunion selon saisines	/
	Divers	B	Réunion selon saisines	/
Divers	C	Réunion selon saisines	/	

Comité Technique

CT	Dates et heures des réunions	Date limite de réception des dossiers
	15/06/2021	14/05/2021
	05/10/2021	03/09/2021
30/11/2021	29/10/2021	

Comité médical départemental du Haut-Rhin

Comité médical départemental du Haut-Rhin	Le Comité médical départemental du Haut-Rhin se réunit le mercredi après-midi		Le secrétariat du Comité médical départemental, attire l'attention des collectivités, sur la nécessité de présenter les dossiers dans un délai raisonnable, si possible, au moins deux mois avant la date d'échéance de l'avis précédemment rendu, compte tenu des délais d'instruction nécessaires à la constitution du dossier médical de l'agent (expertise à réaliser auprès du médecin agréé).
	Dates des réunions		
	26/05/2021 après-midi	16/06/2021 après-midi	

POUR INFORMATION : Une fiche de renseignements est à votre disposition sur le site du CDG 68. Il convient de l'utiliser pour toute saisine du Comité médical départemental

Commission départementale de réforme du Haut-Rhin

Commission départementale de réforme du Haut-Rhin	La Commission départementale de réforme du Haut-Rhin se réunit le jeudi matin	Dates limites de réception des dossiers
	Dates des réunions	
	17/06/2021 matin changement de date	25/05/2021 changement de date
	29/07/2021 matin	06/07/2021
	14/10/2021 matin	21/09/2021
	09/12/2021 matin	16/11/2021

⚠ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ À LA COLLECTIVITÉ

Commission départementale de réforme

Suite aux dispositions du décret n° 2019-301 du 10/04/2019 relatif au congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) dans la fonction publique territoriale et afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, **une mise à jour a été effectuée sur le site du Centre de Gestion dans la rubrique Protection Sociale / Commission de réforme**. N'hésitez pas à la consulter.

En cas de saisine de la Commission départementale de réforme, il convient d'utiliser la fiche de renseignements ainsi que les formulaires mis à votre disposition.

Concours

Intitulé	CDG Organisateur	Type	Période de retrait des dossiers	Date limite de dépôt des dossiers
Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles Pal de 2^{ème} classe	CDG 68	Concours	Du 27/04/2021 au 02/06/2021	10/06/2021
Auxiliaire de Soins Pal de 2^{ème} classe	À définir	Concours	Du 27/04/2021 au 02/06/2021	10/06/2021

Examens

Intitulé	CDG Organisateur	Type	Période de retrait des dossiers	Date limite de dépôt des dossiers
/	/	/	/	/

Aucune inscription programmée au mois d'avril 2021.

Information "Recensement des postes"

Recensement des postes à pourvoir par voie de concours et examens professionnels - Session 2022

Le Centre de Gestion a ouvert le recensement des postes à pourvoir pour les concours et examens professionnels organisés en 2022. Il est possible de déclarer les besoins des collectivités jusqu'au 25 mai 2021.

L'objet du recensement est de relever les besoins en matière de personnel des collectivités territoriales exprimés en nombre de postes. Ce recensement concerne l'ensemble des cadres d'emplois à l'exception de ceux qui relèvent du CNFPT (administrateur, ingénieur en chef, conservateur du patrimoine et des bibliothèques). Il est à noter que l'ouverture d'un poste au concours est une mesure différente de la déclaration de vacance de poste.

Les postes recensés :

- permettent d'établir le **calendrier prévisionnel des concours et examens** à organiser,
- déterminent le **nombre de lauréats** pouvant être admis au concours.

Archivistes itinérantes

Les archivistes du Centre de Gestion se tiennent à votre disposition pour tout renseignement. Elles sont joignables **uniquement le mardi** au 03 89 20 36 00 :

- Claudine STUDER-CARROT : **poste 871**
- Valérie BERNARD : **poste 872**
- Emmanuelle HARTMANN : **poste 873**

ou via les adresses e-mail suivantes :

c.studer-carrot@cdg68.fr

v.bernard@cdg68.fr

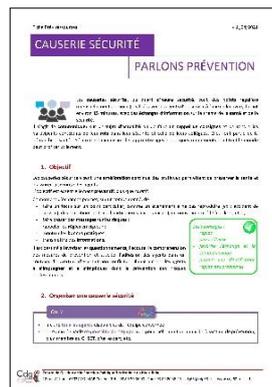
e.hartmann@cdg68.fr

Fiche Prév'ressources « Causerie Sécurité : parlons prévention »

La causerie sécurité, également appelée « ¼ d'heure sécurité », a pour objectif de faire passer des messages de prévention essentiels et d'impliquer les agents dans une démarche participative.

L'animation d'une causerie sécurité réussie repose sur quelques recommandations simples qui sont présentées dans [la fiche Prév'ressources « Causerie Sécurité : parlons prévention »](#).

Ce document expose les objectifs de ces communications et donne des conseils pour les organiser.



Abonnement « électronique » au Point Info. Adressez votre demande à Laurence NEFF : l.neff@cdg68.fr
Retrouvez les offres et demandes d'emploi sur : www.emploi-territorial.fr